



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9785^e séance

Jeudi 14 novembre 2024, à 12 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Kariuki	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Bendjama
	Chine	M. Dai Bing
	Équateur	M ^{me} Barba Bustos
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M ^{me} Jaraud-Darnault
	Guyana	M ^{me} Benn
	Japon	M. Mikanagi
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Afonso
	République de Corée	M. Cho
	Sierra Leone	M. Tejan
	Slovénie	M ^{me} Blokar Drobíč
	Suisse	M ^{me} Chanda

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2024/740)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 12 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2024/740)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2024/740, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2024/822, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par les États-Unis d'Amérique.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Algérie, Chine, Équateur, France, Guyana, Japon, Malte, Mozambique, République de Corée, Sierra Leone, Slovénie, Suisse, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Votent contre :

Néant

S'abstiennent :

Fédération de Russie

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 14 voix pour, zéro voix contre et une abstention. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2760 (2024).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de donner cette explication de vote au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et la Sierra Leone, ainsi que du Guyana.

Nous souhaitons remercier les membres du Conseil de s'être employés à trouver un terrain d'entente sur cette importante résolution (résolution 2760 (2024)). L'adoption d'aujourd'hui témoigne de l'appui général dont bénéficie

la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) de la part des membres du Conseil de sécurité. Il s'agit également d'une reconnaissance du rôle vital qu'elle joue dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la réconciliation à Abyei, une tâche qui est entreprise dans un contexte et des circonstances complexes.

Abyei est actuellement sous forte pression en raison de l'ampleur et de la complexité des difficultés auxquelles la région est confrontée, notamment les vulnérabilités économiques structurelles, la situation humanitaire catastrophique, les effets des changements climatiques et les répercussions du conflit au Soudan. Si nous voulons apporter un soutien efficace pour relever ces défis, il est important de veiller à ce que les mécanismes des Nations Unies sur le terrain soient positionnés de manière adéquate. C'est la raison fondamentale pour laquelle les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont favorables à l'examen stratégique de la FISNUA. Selon nous, cet examen peut fournir des informations essentielles pour évaluer l'adéquation du mandat de la mission avec la situation actuelle sur le terrain. Entre-temps, il est important que les Gouvernements soudanais et sud-soudanais continuent d'appuyer la FISNUA. Ils doivent œuvrer de concert afin de créer les conditions nécessaires pour que la mission puisse pleinement remplir son mandat. Bien que le statut définitif d'Abyei reste à régler, les deux pays doivent respecter l'accord de 2011 et le statut démilitarisé d'Abyei.

Tout en reconnaissant que la situation au Soudan est profondément préoccupante et qu'elle a une incidence sur l'efficacité opérationnelle de la FISNUA, nous soulignons l'importance d'aborder la situation dans son contexte et sous l'angle adéquat. Nous jugeons également regrettable que le texte anglais s'écarte du libellé convenu en omettant le mot « Gouvernement » lorsqu'il fait référence aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais. Pour notre part, nous continuerons de défendre l'emploi du terme « Gouvernement » dans tous les produits relatifs au Soudan et au Soudan du Sud.

Le vote positif des trois membres africains du Conseil et du Guyana est une démonstration de notre soutien inébranlable à la FISNUA, qui est un outil important des Nations Unies pour la stabilité de la région. Nous sommes prêts à poursuivre le dialogue avec les membres du Conseil de sécurité pour veiller à ce que la FISNUA dispose des conditions nécessaires pour appuyer efficacement la paix, la stabilité et la réconciliation à Abyei.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Ces dernières années, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) s'est attachée à remplir ses fonctions

dans des conditions difficiles et a joué un rôle important dans le maintien de la stabilité à Abyei, la promotion du processus politique et le règlement des conflits communautaires. La Chine appuie le renouvellement du mandat de la FISNUA et a voté pour la résolution 2760 (2024).

Trois années se sont écoulées depuis la reconfiguration de la FISNUA, et la résolution qui vient d'être adoptée autorise l'ONU à procéder à un nouvel examen stratégique de la Force. Nous espérons que le Secrétaire général renforcera la coordination et la communication avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, les organisations régionales et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police dans la conduite de l'examen stratégique, qu'il tiendra pleinement compte des points de vue raisonnables de toutes les parties et qu'il présentera des recommandations pratiques à l'intention de la FISNUA afin d'améliorer son efficacité dans l'accomplissement de ses tâches.

Parallèlement, en raison de la complexité et de la fluidité de la situation en matière de sécurité dans la région, la FISNUA s'est récemment heurtée à de nombreuses difficultés dans le transport de matériel et de fournitures logistiques. Nous demandons au Secrétariat de satisfaire aux exigences énoncées dans la résolution, de jouer un rôle de premier plan dans la coordination avec toutes les parties et de prendre des mesures énergiques pour réduire au minimum les effets de la situation sécuritaire dans la région sur le transport du matériel de la FISNUA, sur la rotation du personnel et les fournitures logistiques afin de garantir la sûreté et la sécurité des soldats de la paix. Nous espérons également que le Soudan du Sud, le Soudan et les autres parties concernées faciliteront autant que faire se peut le travail du personnel de la FISNUA.

Il convient de mentionner qu'au cours des consultations, les propositions constructives formulées par certains membres du Conseil n'ont pas été pleinement prises en compte. Les préoccupations légitimes des parties concernées n'ont pas reçu l'attention voulue. Et la délégation chargée de la rédaction a choisi de mettre le projet en bleu pour une mise aux voix alors qu'il y avait encore des divergences entre les parties, ce qui a empêché le Conseil de s'exprimer d'une seule voix. Nous déplorons cette démarche, qui n'est pas de nature à renforcer le consensus entre toutes les parties ni à maintenir l'unité et la coopération au sein du Conseil. La Chine espère que la délégation chargée de la rédaction maintiendra une position objective et impartiale et redoublera d'efforts à cet égard.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie s'est abstenue dans le vote

sur la résolution 2760 (2024), qui proroge le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Nous tenons à préciser que cette position n'est pas représentative de notre opinion positive de la mission, dont le travail nous semble toujours important et nécessaire.

Nous voudrions exprimer notre regret quant au fait que les États-Unis, qui sont les rédacteurs de la résolution, ont introduit dans le texte des éléments qui n'ont que peu de rapport avec ce qui se passe dans la région. Nous comprenons que l'on ne peut nier les répercussions des événements au Soudan et au Soudan du Sud sur Abyei, mais nous sommes catégoriquement opposés à la démarche adoptée par le rédacteur, qui saisit toutes les occasions pour satisfaire son besoin malsain de condamner le conflit au Soudan. Ce n'est pas un hasard si Abyei s'est vu attribuer son propre point à l'ordre du jour qui concerne exclusivement le maintien de conditions de sécurité adéquates par la FISNUA dans l'attente d'un éventuel accord sur le statut définitif de la zone. Nous ne pouvons pas accepter l'accent excessif qui est mis sur des questions telles que le climat, les femmes et les enfants. Nous rejetons complètement l'ajout au mandat de la FISNUA d'une composante environnementale dont elle n'a pas eu à s'occuper. C'est comme si les soldats de la paix n'avaient rien d'autre à faire.

Nous sommes surpris par la formulation proposée par les États-Unis concernant un appel urgent au Soudan et au Soudan du Sud pour qu'ils délivrent les visas restants au personnel de police de la FISNUA, un appel qui ressemble davantage à une instruction d'une capitale à l'un de ses consulats. Nous soulignons que la délivrance de visas est une affaire souveraine des États, qui ne sont pas obligés d'expliquer pourquoi ils rejettent telle ou telle demande de visa. Nos collègues des États-Unis sont de véritables experts en matière de violations de visa. Ils ne délivrent même pas de visas aux personnes auxquelles ils sont tenus d'en délivrer conformément à l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies et les États-Unis d'Amérique relatif au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Mais lorsqu'il s'agit d'Abyei, ils essaient d'être plus catholiques que le pape.

La résolution est de nature technique, mais en y ajoutant des questions controversées et politisées basées sur des évaluations déformées de la situation sur le terrain par les pays occidentaux, nos collègues sapent la confiance de la communauté internationale dans l'ONU et entravent le travail de l'Organisation mondiale sur le terrain. Le document attribue aux deux États la responsabilité des questions non réglées concernant les activités de la mission. Nous ne nions pas que des difficultés subsistent, notamment en ce qui concerne les effectifs de police de

la FISNUA, la nomination d'un chef civil adjoint de la mission et l'accès des forces de maintien de la paix à la piste d'atterrissage d'Athony. Toutefois, la pratique nous a montré que les pressions et le fait d'accuser les parties d'entraver le mandat ne résoudre pas ces problèmes. Nous exhortons le Secrétariat et la direction de la FISNUA à poursuivre leurs efforts en vue d'établir un dialogue constructif sur ces questions avec Port-Soudan et Djouba.

Nous nous devons de souligner le comportement peu scrupuleux des États-Unis dans leur fonction de rédacteur de la résolution. Malgré des désaccords sur le texte, les auteurs n'ont pas voulu s'embarasser de la recherche d'un compromis. Ils ont opté pour l'approche du « c'est à prendre ou à laisser » et ont mis le projet de résolution en bleu, alors même que les membres du Conseil de sécurité avaient encore de sérieuses interrogations à son sujet.

Malheureusement, selon nous, dans cette situation et dans un certain nombre d'autres cas, nous devons conclure que la superficialité de la fonction de rédacteur est vraiment en train de devenir la carte de visite des États-Unis.

Nous ne pouvons pas ne pas mentionner le souhait de certains membres d'employer des termes tels que « autorités » au lieu de « Gouvernement » en ce qui concerne le Soudan et le Soudan du Sud. Ils ne sont pas dérangés par le fait que le terme « Gouvernement » est en fait la formulation approuvée dans les résolutions existantes sur Abyei, qui, soit dit en passant, ont été adoptées par consensus. Personne n'a le droit de saper, à son gré, le niveau de légitimité des Gouvernements des États Membres de l'ONU qui sont des membres responsables de la communauté internationale.

La séance est levée à 12 h 45.